

**ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS
« GAVES DE PAU ET DE CAUTERETS (ET GORGES DE CAUTERETS) »**

COMPTE RENDU DU COMITE DE SUIV N°2 DU 14 JUN 2011

Présent(e)s:

Mme CARRERE, Présidente du Comité de Pilotage et du SYMIHL, Maire de Lau-Balagnas
M. CAMON, Maire de Préchac
M. NOGUE, Mairie de Villelongue
M. GRAZIADEI, Mairie d'Argelès-Gazost
M. CASTEROT, Maire de Geu
M. PABRUN, Mairie Ayros-Arbouix
M. BEAUQUESTE, Conseiller général, Maire de St Pé de Bigorre et représentant de l'Institution Adour
M. CASTEX et M. ADISSON, DDT 65
M. THION, Fédération Départementale des Chasseurs 65
M. DELEUZE, CATER 65
M. MASSON, AEAG
Mme ROST, Association Davantaygue devant l'Eau
M. PICOU, AAPPMA Pierrefitte-Nestalas
M. TERRIER, SHEM Soulom
M. VILLEMUR, EDF
M. OLIVARD, CBP
M. BELAIGUES, SYMIHL
M. SANSAS, SIVOM Lourdes Est
M. POUYTO, CDCK 65
M. POULOT, AAPPMA de Cauterets
M. DANJAU, ANPERTOS-Pyrénées
M. ABAD, Fédération de pêche 65
M. COSTE, Président Société de chasse de Boo-Silhen
M. MENGELLE, Société de chasse de Beaucens-Artalens
M. LEFEVRE, Société de chasse de l'Extrême de Salles et Association des piégeurs de Midi-Pyrénées
M. CERRUTI, Représentant des petits exploitants hydroélectriques
M. ABINTOU, stagiaire au SMDRA
Mlle SAZATORNIL, SMDRA

Excusé(e)s:

M. MALVY, Président du Conseil Régional de Midi Pyrénées
M. le Maire d'Agos
M. FILY, DREAL
M. AZAVANT, Conseiller général d'Argelès-Gazost
M. le Président de la Commission syndicale de la vallée de Barèges
M. le Président du Parc National des Pyrénées,
M. BRICAULT de France Nature Environnement,
M le Maire de Pierrefitte-Nestalas,
M. HAREL, Centre régional de la propriété forestière

Ordre du jour de la séance :

- présentation de l'étude de la dynamique fluviale du gave de Pau,
- les autres actions à réaliser en 2011,
- le réseau Natura 2000 en vallées des Gaves,
- l'état d'avancement de la procédure de révision du périmètre,
- le projet MAET 2011.

☞ Le présent compte-rendu ainsi que les diaporamas projetés en séance sont téléchargeables sur le site internet dédié à Natura 2000 en vallées des Gaves à l'adresse suivante:
http://valleesdesgaves.n2000.fr/gaves/docs_10

INTRODUCTION

Mme CARRERE, Maire de Lau-Balagnas et Présidente du Comité de Pilotage (COPIL), ouvre la séance de ce second comité de suivi du site Natura 2000 « Gaves de Pau et de Cauterets » en remerciant l'ensemble des participants et en énonçant la liste des excusés.

Elle présente l'ordre du jour puis cède la parole à Mlle SAZATORNIL, animatrice chargée de l'animation du DOCOB au sein du SMDRA.

L'ETUDE DE LA DYNAMIQUE FLUVIALE

Mlle SAZATORNIL rappelle que l'objectif de l'étude est de comprendre le fonctionnement dynamique des gaves afin de mettre en œuvre des actions de gestion, dans le cadre de Natura 2000 et du Contrat de Rivière, qui prennent en compte **l'évolution dynamique des milieux mais aussi de la rivière** (logique amont/aval, mobilité latérale, enfoncement du lit, inondabilité, transport solide...). Ces considérations permettront de garantir l'efficacité des actions dans le temps. Le calendrier de mise en œuvre est présenté :

- décembre 2010 à février 2011 : élaboration du cahier des charges avec les partenaires techniques (les 4 brigades vertes, la CATER, l'AEAG, la DDT65, l'Institution Adour et l'ONEMA),
- mars 2011 : lancement de la consultation par le SMDRA, maître d'ouvrage,
- avril 2011 : analyse technique des deux réponses (Geodiag et Agerin) puis sélection du prestataire par les élus du SMDRA qui retiennent Géodiag,
- mai 2011 : montage des dossiers de demandes d'aides auprès de l'AEAG, de l'Etat et de l'Europe (FEADER),
- juin 2011 : réunion de lancement lors de la présente séance,
- juillet 2011 : réponses des financeurs qui seront suivies de la notification du marché à Géodiag qui pourra alors commencer l'étude.

Mlle SAZATORNIL cède la parole à M. BEAUFRERE de Géodiag qui présente « l'étude de la dynamique fluviale du bassin du gave de Pau et la définition d'une stratégie de gestion ». Le diaporama est joint au présent compte-rendu.

M. THION s'inquiète sur le risque d'acquisition foncière de terrain en bordure du gave. M. BEAUFRERE et Mme MASSON répondent que s'il y a des propositions d'acquisitions foncières, elles seront présentées aux propriétaires et aux élus qui restent maître de la décision. La démarche de l'étude, comme celle du DOCOB, est basée sur la concertation et les choix viendront des élus.

Mlle SAZATORNIL indique que parallèlement à cette étude, le SMDRA a encadré deux stagiaires qui ont travaillé sur :

- les annexes fluviales en 2010 (présenté au comité de suivi de décembre 2010),
- les érosions, les structures alluviales et les ouvrages de protection en 2011.

Le stage de cette année a été réalisé par Thomas ABINTOU, étudiant en master 2 d'ingénierie des milieux aquatiques et corridors fluviaux, de mars à septembre, en collaboration avec les mêmes partenaires que l'étude dynamique. Le territoire d'étude est le Gave de Pau situé dans le site Natura 2000 et les missions sont :

- Inventaire et caractérisation des zones d'érosions, des bancs alluviaux, et des ouvrages de protection de berge,
- Création et renseignement d'une base de données géographiques sous MAP INFO,
- Elaboration d'une stratégie de gestion des îlots, atterrissements et zones d'érosions sur un secteur particulier.

La parole est donnée à M. ABINTOU qui présente son travail. Il précise que son stage sera repris et complété par le bureau d'études Géodiag lors de l'étude de la dynamique fluviale. De plus, le diagnostic réalisé doit servir d'état initial pour la mise en place d'un suivi des structures alluviales qui sera mené par les techniciens rivière en partenariat avec le SMDRA et la CATER. Il indique qu'après des recherches bibliographiques, il a élaboré une méthodologie de travail et des fiches de terrain qui ont été validées par le comité technique (regroupant les partenaires de l'étude dynamique) lors d'une

réunion en salle puis sur le terrain. Par la suite, le linéaire du gave a été sectorisé en 12 biefs constituant des tronçons homogènes et les bancs alluviaux ont été pré-localisés à partir des photos-aériennes et des données d'habitats naturels du DOCOB (AREMIP, 2008). La phase terrain a débuté le 11 mai et doit se poursuivre jusqu'à fin juin. Elle comprend la caractérisation des 3 structures (bancs, érosions, ouvrages) ainsi que le relevé de données GPS, cartographiques, photographiques et granulométriques. L'analyse des données vise :

- la restitution cartographique sous SIG avec une base de données associée,
- l'analyse du fonctionnement hydromorphologique d'un secteur particulier,
- et des préconisations de mesures de gestion sur ce secteur.

Le rendu de l'étude, prévu pour fin août, comprend un rapport de stage ainsi qu'une cartographie des différents éléments étudiés et la constitution d'une base de données renseignée. Pour conclure, il présente un exemple de fiche de terrain et de cartographie.

LES AUTRES ACTIONS 2011

Gestion des habitats

Dans la fiche action GH05 « *Restaurer les habitats et les populations de saumon* », le DOCOB prévoit de localiser et d'étudier les frayères potentielles et la qualité des substrats. Une réflexion doit être lancée par le SMDRA. En parallèle, la fédération de pêche et des milieux aquatiques des Hautes-Pyrénées a engagé deux études dans le cadre du Contrat de rivière Gave de Pau. La première est un suivi thermique des eaux du Gave de Pau. Pour cela, des thermomètres ont été placés au printemps 2011 au niveau de 6 stations entre Gavarnie et St Pé de Bigorre. Il est prévu 2 relevés par an, sur une période de 3 ans. De plus, l'impact du lac de Gaves sur les régimes thermiques sera étudié. La seconde étude consiste en un échantillonnage d'alevins de truites dans le Gave de Pau afin d'évaluer le bon déroulement de la reproduction de l'espèce. Aussi, sur 3 ans, une 50^{aine} d'échantillonnages ponctuels d'abondance (EPA) est programmée, la encore au niveau de 6 stations entre Gavarnie et St Pé de Bigorre. Les premières pêches sont prévues pour juillet 2011.

Dans le cadre de la fiche action GH04 « *Entretien des dispositifs de franchissement des centrales hydroélectriques* » le SMDRA doit mener un état des lieux des procédures d'entretien mises en œuvre par les centraliers situés sur le site Natura. Ce travail sera fait en partenariat avec notamment l'Institution Adour.

Enfin, la fiche action GH06 « *Gestion des débits* » prévoit la réalisation d'un diagnostic par le SMDRA, en partenariat avec la DDT et la Chambre d'Agriculture. Ce travail sera mené cette fin d'année.

Suivis et amélioration des connaissances

Mlle SAZATORNIL énumère les actions qui doivent être lancées en 2011

- SA01 Habitats d'espèces sensibles (loutre, insectes saproxyliques et chauves-souris),
- SA02 Ouvrages et gorges (loutre et chauves-souris),
- SA09/10/11 Suivis des populations piscicoles/loures/desmans.

Communication / Information

Mlle SAZATORNIL présente le travail réalisé dans le cadre de l'action CI06 « *Education à l'environnement* ». En avril 2011, elle est intervenue dans une classe de maternelle qui venait de travailler pendant un mois sur la loutre. A l'aide d'un diaporama photographique agrémenté d'animations sous forme de jeux et de devinettes, les élèves ont pu faire le point sur les connaissances qu'ils avaient assimilées sur l'animal. Devant le succès de cette animation, l'animatrice a envoyé un courrier début juin aux 26 écoles des communes concernées par le site Natura 2000 afin de leur proposer des interventions sur la loutre, les rivières ou l'eau pour l'année scolaire 2011/2012.

Mlle SAZATORNIL présente ensuite l'exposition itinérante constituée de 21 panneaux, réalisée dans le cadre de l'animation du réseau Natura 2000 en vallées des Gaves. Elle indique que l'exposition est destinée à tous et mise à la disposition des communes, des scolaires et autres structures, sur demande auprès du SMDRA. Elle sera disponible dès l'été 2011.

Animation

Dans le cadre de l'animation général du site, Mlle SAZATORNIL souligne le travail de mise à jour du site internet dédié à Natura 2000 en vallées des Gaves et indique que le nouvel infosite est en cours d'élaboration.

Concernant la révision du périmètre du site et la mise à jour du formulaire standard de données (FSD), Mlle SAZATORNIL précise qu'une réunion d'information auprès des communes et EPCI a été organisée le 13 mai 2011 avec les services de l'Etat. L'objectif était de rappeler la démarche aux élus avant que la consultation officielle ne soit menée par le préfet. Elle remémore que les modifications proposées sont le rajout de 80 ha de zones humides et de 44 ha de boisements favorables à la loutre, ce qui porterait le site à une surface totale de 480 ha.

M. THION exprime son mécontentement sur le fait de proposer une modification du périmètre alors que l'encadrement réglementaire des évaluations d'incidences Natura 2000 n'est pas encore achevé. Il est difficile de définir un territoire sans connaître les règles qui s'y appliqueront. Il souhaite donc que la consultation du préfet soit retardée tant que la liste 2 concernant le régime propre à Natura 2000 n'est pas publiée.

Mlle SAZATORNIL rappelle qu'une fiche du DOCOB concerne l'élaboration puis l'animation du projet de mesures agro-environnementales territorialisées (MAET). Elle indique que le SMDRA porte la maîtrise d'ouvrage de cette action qui est réalisée par l'ADASEA, récemment intégrée à la Chambre d'Agriculture. Le travail mené par la chambre, notamment la concertation avec les exploitants, a permis l'engagement d'une vingtaine d'agriculteurs sur les 100 potentiellement éligibles, ce qui représente 30 % du périmètre agricole. Les mesures sont citées ci-dessous.

	MESURES	QUANTITE
PRAIRIES	Gestion Extensive des prairies avec limitation de fertilisation azotée à 65U/ha/an	66 ha
	Gestion Extensive des prairies avec limitation de fertilisation azotée à 65U/ha/an et retard de fauche	70 ha
	Gestion Extensive des prairies humides inondables avec limitation de fertilisation azotée à 65U/ha/an	20 ha
	Gestion Extensive des prairies humides inondables avec limitation de fertilisation azotée à 65U/ha/an et retard de fauche	18 ha
RECONVERSION EN PRAIRIES	Reconversion de terres arables en prairies avec limitation de fertilisation azotée à 65U/ha/an	2 ha
GRANDES CULTURES	Absence de traitement phytosanitaire de synthèse	2 ha
	Implantation de cultures intermédiaires pièges à Nitrates	3,50 ha
	Maintien de l'Agriculture Biologique	10,5 ha
LINEAIRE	Entretien de haies	156 ml
	Entretien d'arbres isolés	30 arbres
	Entretien de fossés et rigoles	5137 ml
	Entretien de ripisylves	450 ml

TOTAL : 192 ha / 5743 ml / 30 arbres

CONCLUSION

Mme CARRERE remercie l'ensemble des membres du comité de suivi de leur participation.

Hélène SAZATORNIL
Animatrice Natura 2000, SMDRA